

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1379

Rubrik: Élection au Conseil fédéral

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'égalité, sans poudre aux yeux

La succession des conseillers fédéraux Cotti et Koller s'intègre dans le débat, plus large, de l'égalité entre hommes et femmes.

Espérons que la discussion ne s'arrêtera pas après l'élection.

À L'OCASION DE l'élection complémentaire au Conseil fédéral, le Parti démocrate-chrétien prévoit «écrire l'histoire de la promotion des femmes». L'ambition est plus prosaïque. Cette formation, en régulière perte de vitesse électorale, lutte en réalité pour sa survie gouvernementale. Dans ces conditions, la carte féminine n'est pas à négliger à l'approche des élections fédérales de l'automne: le souvenir de la colère des femmes lors de l'éviction de Christiane Brunner, en mars 1993, reste dans la mémoire des députés. Il faut bien sûr mentionner aussi la pression constante des femmes démocrates-chrétiennes qui, ces dernières années, ont accompli un travail considérable au sein du parti pour y affirmer leur place.

Un réveil difficile

Si le PDC avait vraiment voulu écrire l'histoire, il aurait dû se réveiller plus tôt. Par exemple, il y a douze ans, en proposant des candidates et non un ticket exclusivement masculin. Ou il y a deux ou trois ans, en remerciant ses deux magistrats qui quittent aujourd'hui le gouvernement, fatigués et malades. Des députées compétentes étaient alors disposées à entrer au sein de l'exécutif.

On a dit de Rita Roos et de Ruth Metzler que personne n'aurait pensé à elles si elles étaient des hommes. La remarque est juste: on n'a jamais fait appel à des conseillers d'État débutants sans expérience fédérale. Le Parlement préfère sélectionner en son sein des visages connus. Ce faisant, il ignore un capital considérable de compétences à l'échelon des cantons et des villes.

Dans les médias, on a regretté l'absence de véritables programmes politiques de la part des candidates et candidats. Comme s'il s'agissait d'élire un premier ministre disposant d'une majorité parlementaire aux ordres. Des prétendantes et prétendants à l'exécutif, on aimerait connaître leurs grandes orientations, leurs visions d'avenir et non un catalogue complet de recettes sur tout et rien. Le programme de gouvernement, c'est des délibérations du Collège qu'il est issu, c'est dans les débats du Parlement et les votations populaires qu'il prend forme définitive.

La promotion politique des femmes ne prendra pas fin avec l'élection

d'une deuxième femme au Conseil fédéral. Ni avec la troisième et la quatrième. Elle sera enfin réalisée lorsque la probabilité de voir une femme occuper un poste de responsabilité équivalera celle des hommes. Pour atteindre cet objectif, il faudra d'abord résoudre des problèmes autrement plus trapus que la recherche d'une candidate acceptable: un nouvel équilibre entre vie professionnelle et vie privée, une véritable reconnaissance sociale de la maternité comme de la paternité, deux exigences sans lesquelles l'égalité entre hommes et femmes ne restera que poudre aux yeux et faux dans les titres.

jd

JOURNÉE DES FEMMES

Une falsification historique

8 MARS, ON fête les femmes. On loue leurs qualités et leurs compétences politiques. Et pourtant, la grande Histoire les laisse dans l'ombre. L'origine de la journée qui leur est consacrée n'échappe pas à la mystification.

Lancée en 1910 par Clara Zetkin – militante communiste allemande, de la ligne spartakiste – au Congrès international des femmes socialistes, l'idée d'une «Journée des Femmes» sera reprise par Lénine en 1921. Il fixe la date du 8 mars pour célébrer la grève des ouvrières à Saint-Pétersbourg, qui marque le début de la Révolution de 1917. Le 8 mars 1948, à l'appel du Parti communiste et de la CGT, cent mille femmes défilent à Paris. Pour dédouaner la Journée de son identification avec les pays de l'Est, l'*Humanité* publie, le 5 mars 1955, une histoire de grève de couturières new-yorkaises en 1857, inventée de toutes pièces. C'est encore aujourd'hui l'explication retenue.

En Suisse, c'est en 1914 que la première Journée des femmes réunit 600 personnes à Genève. En 1946, la Journée des femmes sort du giron de la gauche. Des représentantes d'une trentaine de groupements et associations féminines du canton de Vaud signent l'invitation du 8 mars.

1981 consacre la plus grande manifestation des femmes de Suisse, avec 4000 participantes revendiquant l'égalité des droits.

gs